

Chapitre 4 - La France dans la guerre

[Thème 1 : Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale]

Quels sont les bouleversements politiques liés à la défaite de la France ?

→ TD – La France dans la guerre

I. Gouverner

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. En mai 1940, l'armée allemande lance une offensive éclair qui écrase l'armée française. La République est abolie et remplacée par un État autoritaire, le régime de Vichy dirigé par le maréchal Pétain. L'état français, avec son programme de « révolution nationale » fondé sur des valeurs conservatrices rompt avec la République. C'est un régime antisémite : les Juifs font l'objet dès 1940 d'un recensement et de mesures discriminatoires.

II. Collaborer

Pétain engage la France dans la voie de la collaboration économique, idéologique et policière pour assurer à la France une place dans le nouvel ordre européen nazi. C'est pourquoi le gouvernement organise l'arrestation et la déportation des Juifs et met en place le Service du travail obligatoire (STO).

Certains Français, par intérêt ou parce qu'ils sont idéologiquement proches des nazis, collaborent aussi avec l'occupant.

III. Résister

Dès le 18 juin 1940, une résistance extérieure s'organise autour du général de Gaulle. À l'intérieur, une résistance spontanée naît du rejet de l'occupation et du régime de Vichy. Des individus issus de tous les milieux créent des mouvements clandestins. Ils participent à la collecte d'information, à la diffusion de tracts et de journaux, à des actes de sabotage et soutiennent ceux qui sont opprimés. Ils contribuent à la libération du territoire aux côtés des Alliés.

La France est profondément divisée entre le régime de Vichy et la Résistance.

L'ampleur des crimes commis nécessite de rendre justice et de fonder un nouvel ordre politique.